

Connecticut : le projet de loi anticatholique abandonné ! Des révélations...

Author : Rédaction RC

Categories : [Dissidents, contestataires et francs hérétiques](#)

Date : 11 mars 2009

C'est une grande et belle victoire que vient de remporter l'Église du Connecticut, évêques et fidèles réunis dans une mobilisation sans précédent. L'incroyable projet de loi (dont j'ai parlé [ici](#) et [ici](#)) visant rien moins que de priver les évêques de leur pleine et entière autorité sur leurs paroisses (et de priver aussi les curés de certains pouvoirs délégués par l'évêque), a été retiré par ses promoteurs du débat législatif hier alors qu'il devait être discuté aujourd'hui même.

Les deux pitres qui avaient déposé ce projet de loi le 5 mars – et qui, s'ils avaient une once d'honneur, devraient démissionner pour cette forfaiture –, le sénateur démocrate **Andrew McDonald** et le député démocrate **Michael Lawlor**, ont dans un pitoyable communiqué estimé devoir retirer ce projet de loi s'étant aperçu (!) qu'il ne leur « *semblait pas juste* » de discriminer la seule Église catholique et, qu'au fond, ce projet de loi leur « *apparaissait anticonstitutionnel* » au regard du Premier Amendement. C'est ce qu'on appelle en bon français des hypocrites. Je ne suis pas mécontent d'avoir évoqué, dans un précédent billet, une des raisons qui a poussé ces deux législateurs homosexuels : se venger de l'Église qui ne reconnaît pas et ne reconnaîtra jamais le "mariage" de personnes de même sexe, qu'ils ont contribué à faire entrer dans le *corpus* législatif du Connecticut. De nombreux commentaires américains, postérieurs à mon billet – décalage horaire oblige – sont venus en renfort de mon intuition. Nos deux pitres envisagent désormais de réunir une "table ronde" avec les représentants de

toutes les religions pour en discuter. La date n'est pas prévue et de toutes les manières, cela ne saurait se passer durant cette session parlementaire qui a « *d'autres importants problèmes à*

régler ». Cela ne se fera donc jamais ! Mais par contre le projet de loi, tout enterré qu'il soit présentement, pourra ressortir un jour ou l'autre. La vigilance s'impose et les catholiques du Connecticut en sont bien conscients.

Cette belle victoire des catholiques fidèles au Magistère et à l'Église telle que l'a voulue Notre Seigneur, est aussi une sévère défaite des catholiques progressistes. Et c'est ce deuxième aspect que j'entends traiter maintenant.

Au fond, nos deux pitres sont des jocrisses, des benêts qui se laissent mener par le bout du nez de leur haine de l'Église, car les vrais initiateurs de cette attaque contre l'Église sont autres, et ce sont, malheureusement, des gens qui se disent "catholiques".

Celui qui leur a soufflé l'idée de ce projet de loi et qui leur a fait injonction de la retirer devant la réaction fulgurante des catholiques fidèles, n'est autre que **Tom Gallagher**, un collaborateur du très progressiste hebdomadaire **National Catholic Reporter**. Gallagher, diplômé en droit de la **Catholic University of America**, a été lui-même un

trustee, c'est-à-dire un administrateur laïc paroissial. Il est aujourd'hui spécialiste en investissement et habite le... Connecticut. Dans un article paru le 9 mars 2007 dans le **National Catholic Reporter** – et judicieusement (?) republié ce 9 mars, selon mes informations –, intitulé « Proposition : considérer le droit civil pour réformer les paroisses », il dénonce le **Religious Corporation Act** du Connecticut (de mémoire voté en 1955), en ce qu'il ne prévoit que 5 membres pour les conseils d'administration des paroisses : l'évêque, le vicaire général, le curé et deux laïcs. C'est-à-dire le statut "majoritaire" de l'évêque, son idée étant que ce soit les laïcs qui aient le pouvoir administratif et financier dans la paroisse. Il écrit : « *Toute réforme de la structure de gouvernance des paroisses catholiques exige qu'on commence immédiatement par une réforme des lois de l'État qui investissent, directement ou de facto, une seule personne de l'autorité de la loi civile* ». C'est exactement l'esprit du projet de loi qui vient d'être abandonné, et qui est tout droit sorti de la plume de **Gallagher**. Or, ce projet de **Gallagher** est en tout point semblable au plan stratégique concocté par les catholiques archi-dissidents de **Voice of the Faithful**, qui promeut une prise de pouvoir par les laïcs dans l'Église par la diminution du pouvoir hiérarchique, mais aussi l'élimination du célibat sacerdotal et le sacerdoce féminin. Le Dr. **Paul Lakeland**, prêtre défroqué et professeur d'études sur le catholicisme à la **Fairfield University** (Fairfields, Connecticut), a écrit tout un livre sur ce thème : **The Liberation of the Laity : In search of an Accountable Church** (la libération du laïc : en quête d'une Église responsable). Partant du principe que dans la crise des prêtres dits "pédophiles", les « évêques n'ont vraiment pas fait du très bon boulot dans la gestion de cette affaire » – ce qui est généralement vrai – le progressiste **Lakeland** a expliqué en quoi il était personnellement lié à la mise au point de cette loi car il y a travaillé « *vraiment de très près avec Tom Gallagher* ». Dans une conférence de **Joseph O'Callaghan**, donnée le 28 avril 2007 lors de l'assemblée annuelle de **Voice of the Faithful** à l'Université de Fairfield, l'orateur – autre fleuron de la dissidence progressiste – a traité de « *la gestion et de la mauvaise gestion dans le diocèse de Bridgeport* » (un des diocèses du Connecticut) et pose les principes « *qui devraient être appliqués aux propriétés diocésaines* », et notamment le principe que les laïcs devraient être majoritaires dans tous les conseils d'administration. Il annonce que « *l'avocat Tom Gallagher a déjà entamé des discussions avec des législateurs de l'État [du Connecticut] relativement à la modification des lois réglementant les paroisses et autres entités diocésaines. Les membres de Voice of the Faithful devraient apporter leur soutien à cet effort* ».

On voit que l'affaire vient de loin et on ne peut qu'être écoeuré de constater qu'elle est toute combinée par une bande de faux catholiques mais de francs hérétiques prêts à passer alliance avec les militants de la haine anti-catholique pour arriver à leur fin qui est la subversion de la sainte Église.